

Agadir: Levée de l'interdiction sur la collecte et la commercialisation des coquillages

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 10-01-2009 23:37:08

[b]La Commission interministérielle en charge du suivi du milieu marin et des coquillages a décidé jeudi de lever l'interdiction sur la collecte et la commercialisation des coquillages au niveau de la zone conchylicole classée Tifnit-Sidi Rbat (région d'Agadir).[/b]

La Commission, composée de représentants des ministères de l'Agriculture et de la pêche maritime, de la Santé et de l'Intérieur, a pris cette décision après avoir examiné à Rabat les résultats d'analyses effectuées par l'Institut National de Recherche Halieutique (INRH) au niveau de cette zone, indique un communiqué du département de la Pêche maritime.

Les résultats ont montré une stabilité du milieu et une purification totale des coquillages au niveau de la zone Tifnit-Sidi Rbat, a précisé la même source.

En conséquence, il est recommandé aux consommateurs de ne s'approvisionner qu'en produits conditionnés, portant les étiquettes sanitaires d'identification et commercialisés dans les points de vente autorisés (marchés officiels).

Les coquillages colportés ou vendus en vrac ne présentent aucune garantie de salubrité et constituent un danger pour la santé publique, a-t-on averti de même source.

MAP